18e assemblée des délégués de ChasseSuisse
18a assemblea dei delegati di CacciaSvizzera

www.chassesuisse.ch
www.cacciasvizzera.ch

Samedi, 20 juin 2026
La Rouveraie à Bevaix

Abonnemente beim Verlag
oder mittels QR-Code bestellen.
App gratis über den Apple-App-
oder Google-Play-Store
downloaden.

Verlag Schweizer Jäger, Kürzi AG, Postfach 261, 8840 Einsiedeln
Telefon 055 418 43 43, Fax 055 418 43 44, kontakt@schweizerjaeger.ch

Éditorial Rapport annuel de ChasseSuisse pour 2026

Chères chasseresses, chers chasseurs,
très chers amis de la chasse,

Ceci est mon dernier éditorial en tant que président. Permettez-moi de faire un petit retour sur mes sept années d'activité.
Tout a commencé en 2019 lors de mon élection au poste de président au Stanserhorn. Ce fut l'un des plus beaux moments de ma vie. Mais je n'ai pas pu me reposer longtemps sur mes lauriers. Peu après, la campagne pour la nouvelle loi sur la chasse a véritablement démarré. Tout le monde se souvient certainement qu'en 2020, le référendum lancé par les organisations de protection de la nature contre la nouvelle loi sur la chasse a été adopté de justesse. À l'époque, quelques voix seulement ont permis de faire pencher la balance.
Puis le COVID 19 est arrivé, ce qui a considérablement compliqué le travail de reconstruction de ce champ de ruines parmi les opposants au référendum. Pendant deux ans, les contacts physiques et en présentiel n'ont plus été possibles, ou presque. Les visioconférences sont arrivés sur le devant de la scène et la vie a continué de façon différente. Mais finalement, la raison a réussi à l'emporter, malgré de multiples querelles et des tensions politiques déplaisantes venant de toutes les directions possibles et imaginables. La nouvelle loi sur la chasse a été promulguée au terme d'un processus difficile en février 2025. L'ordonnance révisée sur la chasse, adoptée par le Conseil fédéral, était certes concise mais elle apportait néanmoins un certain nombre de points positifs pour nous, les chasseurs. Il s'agissait du silencieux, des nouvelles dispositions de la législation sur la protection des animaux dans le cadre de la chasse, de la reconnaissance de notre expertise en tant que chasseurs et chasseresses ou encore des adaptations concernant le loup et le bouquetin. L'interdiction de la chasse nocturne a suscité moins d'enthousiasme car elle est considérée comme une ingérence dans la compétence des cantons en matière de régulation. C'est ainsi que la question a suscité de vifs débats, surtout dans les cantons à fermage où la population de sangliers est importante et où ceux-ci causent donc des dégâts. Si les dégâts causés par le gibier augmentent en raison des restrictions imposées par l'État en matière de chasse et que c'est à nous, les chasseurs, de devoir quand même en assumer les frais, cela semble absurde ou irréaliste.
Mais revenons-en aux sept dernières années. En ce qui me concerne, ce fut une période merveilleuse, qui m'a apporté tellement d'expériences enrichissantes et formatrices. Au cours de mon parcours, j'ai eu la chance de rencontrer de nombreuses personnalités que je n'aurais jamais côtoyées si je n'avais pas exercé cette fonction J'ai entre autres réussi à me rendre dans le bureau de notre conseiller fédéral Albert Röschti. Les rencontres avec différents parlementaires comme, entre autres, Fabio Regazzi, Stefan Engler ou Markus Ritter également été très marquantes. Au cours de ces différentes conversations, on m'a enseigné les règles du succès, que je tiens à partager avec vous.

1. Il faut avoir une tactique, une stratégie et un objectif pour chaque problème.
2. Avant de se lancer dans un débat, il faut savoir de quoi il retourne. Il faut vraiment connaître par cœur les statuts, les lois et les règlements.
3. Il faut parfaitement maîtriser les dossiers. Une attitude souveraine, même en cas d'ignorance totale, porte ses fruits.
4. Il est indispensable de parvenir à un consensus après une discussion animée avant d'agir conjointement.
5. Le plus rapide l'emporte toujours sur le plus lent.
6. Il ne faut pas non plus négliger les médias.
7. Il faut toujours faire preuve d'un grand respect pour les autres, mais sans avoir peur d'eux.

Chères chasseresses, chers chasseurs, J'ai toujours pensé qu'il fallait savoir reconnaître quand le moment est venu de faire ses adieux et d'assister au dernier lever de rideau. Je voudrais vous le raconter en vous parlant d'une anecdote:
Un chasseur d'un certain âge, vêtu d'une tenue de chasse appropriée, part à la chasse à bord de sa belle Jeep parfaitement équipée. Il s'arrête à 500 mètres de son affût, descend de voiture et se dirige vers l'affût, son fusil richement orné à la main. Au bout de 500 mètres, il l'a atteint et l'escalade, légèrement essoufflé. Il s'installe et met son fusil en position. Il se sent parfaitement préparé et totalement prêt. Le soleil se couche à l'horizon. La tension est à son maximum, l'adrénaline commence à faire son effet, les mains deviennent moites et le cœur se met à battre à tout rompre… et là, le chevreuil arrive… c'est alors qu'il se rend compte qu'il a oublié ses munitions dans la voiture.
Chères chasseresses, chers chasseurs, l'art de vieillir réside dans l'acceptation de son histoire personnelle. La chasse et mon mandat à la présidence ont profondément marqué et enrichi ma vie. J'en suis très reconnaissant. Ce n'était jamais une affaire personnelle mais une question de vision d'ensemble. Et pour que tout continue à bien se passer, je vais maintenant me retirer. J'espère avoir pu poser un certain nombre de jalons. Pour moi, l'objectif a toujours été de parvenir à un compromis, qui doit être trouvé à l'issue d'un débat parfois très animé, mais mené correctement. Nous devons à tout prix mener une politique qui, loin de rabaisser nos adversaires, permet aux gens de dialoguer. La critique peut faire avancer les choses. Mais il vaut encore mieux «encourager». Et n'oubliez pas: «Parfois, une demi-vérité est pire qu'un mensonge complet.» La crédibilité est la valeur la plus précieuse en démocratie.
Sur ce, je vous adresse mes salutations cynégétiques les plus chaleureuses et vous remercie tous de tout cœur. Vive la chasse libre en Suisse. Je vous souhaite plein de bonnes choses et une chasse en toute sécurité.

Anton Merkle,
président de ChasseSuisse

Mot d'accueil de Monsieur Laurent Favre
Conseiller d'État – Chef du Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)

Le Conseil d'État de la République et canton de Neuchâtel est particulièrement honoré d'accueillir dans notre canton l'assemblée des délégué-e-s de ChasseSuisse. Cet événement constitue une belle occasion de vous rencontrer, représentantes et représentants de la chasse suisse, et de vous présenter brièvement notre région.

Situé entre le Jura et le lac de Neuchâtel, notre canton se caractérise par une grande diversité de paysages et de milieux naturels. Sur un territoire relativement restreint se succèdent en effet les rives du plus grand lac entièrement suisse, les coteaux viticoles baignés par le soleil, les vastes forêts jurassiennes, ainsi que les crêtes et les hauts plateaux du Jura. Des sites emblématiques comme le Creux du Van, les gorges de l'Areuse ou encore les pâturages boisés typiques du Jura illustrent cette richesse paysagère et confèrent au canton une identité naturelle particulièrement marquée.

Cette diversité de milieux offre un habitat favorable à de nombreuses espèces de faune sauvage. Dans ce contexte, la chasse occupe une place particulière. Dans le canton de Neuchâtel, elle s'inscrit dans une tradition ancestrale et se pratique dans un cadre organisé par l'État en partenariat avec les chasseurs et chasseuses. Ce modèle repose sur un système de permis et sur des principes de gestion visant à assurer une exploitation durable des populations animales ainsi que la sécurité de l'activité. Par leur présence sur le terrain et leurs observations, les chasseurs et chasseuses contribuent également de manière précieuse à la connaissance et au suivi de la faune sauvage.

Les espèces chassées dans le canton sont principalement le chevreuil, le sanglier et le chamois, auxquels s'ajoutent plusieurs espèces de petit gibier, notamment le lièvre brun et la bécasse des bois. Ces deux espèces font aujourd'hui l'objet d'une attention particulière dans le souci de garantir leur conservation. Leur gestion repose sur une approche prudente, fondée sur un suivi régulier et sur une limitation des prélèvements par la chasse. Les chasseurs et chasseuses participent activement à ces efforts, aux côtés des autorités.

Depuis quelques années, le cerf élaphe fait également son retour dans notre région. Sa présence demeure pour l'heure encore discrète sur le territoire neuchâtelois, mais elle constitue une évolution notable de la faune sauvage régionale et fait l'objet d'un suivi attentif. Cette évolution s'inscrit plus largement dans un contexte de transformation de la faune sauvage dans l'Arc jurassien, marqué notamment par le retour de certaines espèces de grands prédateurs. Dans ce paysage en mutation, la gestion de la faune appelle une attention constante et un dialogue étroit entre les autorités, les milieux agricoles, les chasseurs et chasseuses et les associations de protection de la nature, afin de garantir un équilibre durable dans l'utilisation du territoire.

Au-delà de ces aspects de gestion, la chasse fait également partie du patrimoine culturel et des traditions rurales de notre canton. Elle est associée à des moments de convivialité et de partage qui participent pleinement à l'identité neuchâteloise.

Les personnes présentes à cette assemblée auront peut-être également l'occasion de découvrir quelques spécialités locales. La gastronomie neuchâteloise fait en effet la part belle aux produits du terroir et au gibier, qui trouvent naturellement leur place dans la cuisine régionale. Ces mets s'accompagnent volontiers des vins issus du vignoble neuchâtelois, qui s'étend sur les coteaux dominant le lac. Ce vignoble, reconnu pour la qualité de ses Chasselas, de ses Pinot Noir et Œil-de-Perdrix, fait partie intégrante du patrimoine et des traditions du canton.

Le Conseil d'État souhaite plein succès aux travaux de l'assemblée et forme le vœu que ce passage dans le canton de Neuchâtel permette à chacune et chacun d'en apprécier les paysages, les traditions et l'accueil.

Laurent Favre
Conseiller d'État

JAGD NATUR
Jetzt abonnieren und eine tolle Prämie erhalten!
WIDSTUD GUTSCHEIN
JAGD NATUR
Das Schweizer Jagdmagazin
Dezember 2024
CHF 12.–
Steinwild-brunft
Party zur Unzeit?
Sauen fest
Winterliche Saujagden in kleiner Runde
Die Weid-genossenschaft
Ein Blick in das Schweizer Weidwerk
JAHRESABO inkl. E-Paper und Jagdfilmportal für nur Fr. 118.– pro Jahr
• Praxisnah für aktive Jägerinnen & Jäger
• Unabhängig & jagdpolitisch fundiert
• Schweizer Jagd & Themen
• Hochwertige Reportagen & Fachwissen
• 12× pro Jahr direkt nach Hause oder online
Gutschein für eine Kleinanzeige im Wert von Fr. 50.–
071 314 04 45
jagdnatur.ch/abo

Mot d'accueil de Madame Carine Muster, Conseillère communale

Mesdames et Messieurs les délégués,
Chères chasseuses, chers chasseurs,

C'est avec beaucoup de considération que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que Conseillère communale en charge de l'environnement, mais aussi comme représentante d'un territoire emblématique: La Grande Béroche, aux portes du Creux du Van.
Ici, la nature n'est pas un concept abstrait. Elle est présente, visible, parfois exigeante. Elle est grandeur nature.
Le Creux du Van est un symbole fort pour notre région. Il abrite une faune remarquable: bouquetins, chamois, cerfs, chevreuils, sangliers, ainsi qu'une avifaune sensible, adaptée à des milieux ouverts et rocheux. Ces espèces constituent une richesse précieuse de notre patrimoine naturel, mais elles nécessitent une gestion attentive, équilibrée et responsable.
Dans un espace aussi fréquenté par le public – où se croisent randonneurs, photographes, familles, scientifiques et acteurs de terrain – l'équilibre entre protection, fréquentation et régulation est particulièrement délicat.
Dans ce contexte, la chasse n'est pas une activité marginale. Elle est un outil de gestion reconnu, exercé par des personnes formées, responsables et conscientes de la valeur des espèces qu'elles côtoient.
Elle contribue à maintenir des populations en bonne santé, à prévenir les déséquilibres, à limiter les conflits avec l'agriculture et la forêt, et à préserver la qualité des habitats.
Ces dernières années, un nouvel élément est venu complexifier cette équation: le retour du loup dans notre région.
Sa présence suscite des réactions contrastées. Elle interroge nos pratiques, nos représentations et notre capacité à cohabiter avec un grand prédateur dans un territoire densément utilisé.
En tant qu'autorité communale, je constate que cette question dépasse largement le cadre émotionnel. Elle touche à la sécurité, à l'élevage, à l'acceptation sociale, mais aussi à la crédibilité de notre gestion de la faune sauvage.
Le loup fait désormais partie de notre réalité régionale. L'ignorer serait irresponsable. Le diaboliser serait contre productif. Ce qui est nécessaire, c'est une approche pragmatique, fondée sur les faits, l'observation et la responsabilité.
Dans ce contexte, le rôle des chasseurs – leur connaissance du terrain, leur capacité d'analyse et leur collaboration avec les autorités – est plus important que jamais.
Mais pour que cette contribution soit pleinement reconnue, elle doit être visible et compréhensible.
La société attend aujourd'hui des explications, de la transparence et une éthique clairement assumée. Elle veut savoir comment les décisions sont prises, comment les règles sont appliquées et comment les intérêts de la faune, des habitants et des activités humaines sont conciliés.
À La Grande Béroche, nous croyons à une nature vécue ensemble. Une nature qui se partage, qui se respecte et qui se gère collectivement.

La chasse a toute sa place dans cette vision, à condition qu'elle continue à évoluer avec son temps, qu'elle s'ouvre au dialogue et qu'elle s'inscrive pleinement dans le tissu sociétal local.
Permettez moi, pour conclure, une note plus personnelle.
À la maison, je vis avec des teckels. Des chiens pleins de caractère, très convaincus de leur importance… mais dont le principal talent, à ce jour, reste la chasse aux fantômes dans le jardin.
Malgré toute leur bonne volonté, ils n'ont encore jamais contribué à remplir nos assiettes d'un succulent repas de chasse.
Ils me rappellent cependant chaque jour que notre relation à la nature, aux animaux et à la chasse passe aussi par l'humour, la proximité et le plaisir de partager des moments simples – autour d'une table, comme en pleine nature.
Je tiens enfin à saluer votre engagement, votre sens des responsabilités et votre volonté de contribuer à une gestion durable de nos territoires. Les communes ont besoin de partenaires fiables, compétents et ouverts. Et c'est ensemble que nous pourrons relever les défis à venir, qu'il s'agisse de biodiversité, de cohabitation ou de grands prédateurs.

Je vous remercie de votre attention.

Carine Muster
Conseillère communale

INVITATION

à la 18e Assemblée des délégués de ChasseSuisse, le samedi 20 juin 2026

La Rouveraie à Bevaix

À partir de 09h15: Accueil des délégués avec café et croissants
10h00: Début de l'Assemblée des délégués

Ordre du jour:

1. Mot de bienvenue
2. Élection des scrutateurs et constatation du quorum
3. Procès-verbal de la 17e Assemblée des délégués du 21 juin 2025 à Weinfelden
4. Rapport annuel 2025
5. Comptes annuels 2025
6. Programme d'activités 2026
7. Budget de ChasseSuisse 2026
8. Cotisations annuelles pour les membres A et B
9. Élections: président, vice-président, comité
10. Motions à l'attention de l'assemblée des délégués
11. Divers

Pour le point 3 de l'ordre du jour:
Procès-verbal de la 17e assemblée des délégués de ChasseSuisse
Samedi 21 juin 2025, mairie de Weinfelden

Ordre du jour:

1. Accueil
2. Élection des scrutateurs et constatation du quorum
3. Procès-verbal de la 16e assemblée des délégués du 22 juin 2024 à Soleure
4. Rapport annuel 2024
5. Comptes annuels 2024
6. Programme d'activités 2025
7. Budget ChasseSuisse 2025
8. Cotisations annuelles pour les membres A et B
9. Élections du président, du vice-président, du comité directeur et de l'organe de révision
10. Motions à l'attention de l'assemblée des délégués
11. Divers

Débats:

Point 1: Accueil
Le président Anton Merkle souhaite la bienvenue aux personnes présentes:

«Mesdames et Messieurs les membres du Parlement fédéral et cantonal,
Monsieur le Conseiller d'État,
Monsieur le Président de la ville,
Chers délégués et invités,

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue au nom du comité directeur ici à Weinfelden pour la 17e assemblée des délégués de ChasseSuisse.
→ Merci aux cors de chasse de Thurgovie. Pour la première fois, les trois groupes de cors de Thurgovie jouent ensemble sous la direction de Rosmarie Keller.

Avant de prononcer mon discours officiel, je donne la parole au président de Chasse Thurgovie, Frank Gertsch. Merci beaucoup pour votre accueil et l'organisation. Comme le veut la tradition, nous avons déjà partagé un repas avec le comité cantonal la veille au soir.»

Frank Gertsch souhaite la bienvenue aux personnes présentes au nom de Jagd Thurgau et présente brièvement l'association et les projets en cours dans le canton.

Allocations
Le président Anton Merkle déclare: «C'est un honneur particulier pour nous d'accueillir parmi nous M. Dominik Diezi, conseiller d'État et chef du Département de la justice et de la sécurité. Merci beaucoup de consacrer du temps aux chasseurs.

Je salue également très chaleureusement M. Simon Wolfer, maire de Weinfelden. Merci beaucoup à vous aussi de nous consacrer du temps.

Je salue également M. Lorenz Hess, conseiller national et président des chasseurs bernois, M. Jean-Luc Addor, conseiller national et président de Pro Tell, ainsi que le nouvel inspecteur fédéral de la chasse – vous nous excuserez pour cette formule traditionnelle – M. Urs Wegmann.

Je suis heureux d'accueillir six nouveaux présidents dans notre cercle. Il s'agit de Marco Verdon (Genève), Paul Heinzer (Schwyz), Andreas Zieri (Uri), Christoph Bechtler (Jagd-Club Zürich), Michael Rey (Fribourg), Gerhard Wenzinger (Argovie) et Fabian Iten (Zoug).

Je tiens ici à remercier chaleureusement les présidents sortants pour leur travail considérable et important en faveur de la chasse et des chasseurs. Anton Brügger est présent parmi nous aujourd'hui.

Je salue également Melanie Glaus, chasseuse suisse de l'année, M. Flurin Filli, directeur adjoint du Parc national suisse, Mme Barbara Sollberger, secrétariat de la chasse à Solothurn, M. Daniel Johnson, directeur de JagdAargau, ainsi que tous les Parc national, Mme Barbara Sollberger, secrétariat de la chasse à Solothurn, et M. Daniel Johnson, directeur de JagdAargau, ainsi que tous les anciens membres du comité de ChasseSuisse et les membres du conseil de fondation de la Fondation Nature et Faune sauvage, représentée par son président Tarzisius Caviezel et les membres du conseil Roger Gmünder et Othmar Käslin.

Je souhaite également la bienvenue aux rédacteurs et éditeurs de la presse cynégétique nationale. Nous les remercions pour leur précieux travail d'information tout au long de l'année en faveur de la chasse et des chasseurs. Je remercie tout particulièrement les magazines nationaux de chasse «Der Schweizer Jäger», «Jagd und Natur» et «Chasse et nature» pour leur généreux soutien à ChasseSuisse, qui se traduit par la publication régulière de nos informations et ainsi que par des contributions financières annuelles. Nous pouvons toujours compter sur leur aide lors d'événements et de projets particuliers.

Malheureusement, de nombreux délégués et invités ont dû s'excuser pour l'assemblée d'aujourd'hui. Je ne vais pas les citer nommément.»

Allocution de M. Dominik Diezi, président du Conseil d'État
Le conseiller d'État Dominik Diezi, responsable de la chasse, souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans son canton et remercie les chasseuses et chasseurs pour leur engagement en faveur de la nature et de la faune sauvage.

Allocution de M. Simon Wolfer, Président de la ville
Le maire de Weinfelden, M. Simon Wolfer, souhaite la bienvenue aux délégués dans la capitale secrète du canton de Thurgovie.

Discours d'ouverture
Le président Anton Merkle déclare:
«Chers délégués, chers invités, chers amis de la chasse
Une nouvelle année s'est écoulée. Et une nouvelle assemblée des délégués de ChasseSuisse se tient à nouveau. C'est la 17e et la 6e que j'ai l'honneur de présider. Je me souviens avec beaucoup de plaisir de l'assemblée de l'année dernière, parfaitement organisée par Cyril Bardet et son équipe au centre des congrès de l'Altes Spital à Soleure. La veille, au restaurant Zum Grüene Aff, au bord de l'Aar, nous avons également passé un moment inoubliable. Encore un grand merci à tous.

Cette fois-ci, c'est le canton de Thurgovie qui nous accueille. Je me réjouis depuis longtemps de découvrir Weinfelden et son hôtel de ville. Un grand merci à Frank Gertsch et à son équipe pour l'organisation et l'ambiance merveilleuse.

Depuis le 1er février 2025, nous avons une nouvelle loi sur la chasse et le règlement correspondant. Quelques articles intéressants ont été ajoutés. Par exemple, les silencieux sont désormais autorisés. Il est également permis d'attacher votre chien de chasse après le tir et de ligoter ensuite la proie. Cela permet d'éviter tout conflit avec la loi sur la protection des animaux. La mise à mort dans les règles de l'art des animaux sauvages chassables a été clairement définie. La recherche du gibier et la preuve de l'aptitude au tir ont été inscrites dans la loi. L'utilisation de drones et le sauvetage des faons ont également fait l'objet de directives claires.

Mais certains points ont également suscité la controverse. Avec la révision de l'ordonnance fédérale sur la chasse qui entrera en vigueur le 1er février 2025, la chasse nocturne au sanglier en forêt a été interdite dans le nouvel article 3. La chasse à l'affût des prédateurs chassables fait exception. Il est incompréhensible pour l' que cet article ait été intégré dans l'ordonnance, car il ne faisait pas l'objet de la consultation. En principe, il faut certes saluer le fait que la nuit appartienne au gibier et que celui-ci soit dérangé le moins possible. Cependant, on ne comprend pas pourquoi la chasse à l'affût devrait rester autorisée, alors que la chasse au sanglier, qui permet de prévenir les dégâts, est interdite. Dans les cantons à territoire de chasse, cela pose principalement deux problèmes.

1. Cette réglementation entraînera des dommages supplémentaires pour les cultures agricoles, avec pour conséquence une augmentation de la charge financière pour les chasseurs et les cantons.
2. Comme le droit de chasse appartient aux cantons, les exceptions prévues à l'art. 3, al. 2, seront certainement interprétées de différentes manières, ce qui entraînera des incohérences, en particulier dans les cantons à chasse à la battue.

Selon les réactions des cantons, les administrations cantonales ont apparemment beaucoup de mal à élaborer des exceptions judicieuses pour la chasse nocturne au sanglier. Nous avons donc décidé, avec l'aide du conseiller national Thomas de Courten (BL), membre de notre groupe parlementaire, de déposer une interpellation sur ce sujet. Celle-ci recevra une réponse du Conseil fédéral avant la prochaine session et devrait fournir des lignes directrices appropriées, garantissant ainsi la sécurité juridique.

Je voudrais une fois de plus aborder la question de la chasse aux espèces sensibles. Comme vous le savez tous, dans le canton de Vaud, le lièvre brun et le tétras lyre ont été retirés de la liste des espèces chassables en 2023. Ce n'est que grâce à un excellent travail politique que la chasse à la bécasse (avec toutefois une prolongation de la période de fermeture) et la chasse au lièvre ont pu être sauvées.

Dans le canton du Tessin, la chasse au lagopède alpin a été supprimée il y a quatre ans. D'autres espèces (lièvre brun et tétras lyre) devraient suivre. Dans le canton de Neuchâtel, la motion Chollet est toujours en suspens. Elle vise à interdire la chasse au lièvre brun et à la bécasse.

Les nouvelles en provenance du canton d'Uri sont réjouissantes. Une initiative visant à interdire la chasse aux lièvres et aux perdrix des neiges y avait été lancée. À mes yeux, cette initiative était très idéologique et s'inscrivait dans une stratégie visant à abolir progressivement toute la chasse. Grâce à une campagne efficace et au bon travail d'information des chasseurs uranais, cette initiative désastreuse a pu être rejetée. Le 18 mai 2025, le peuple uranais a rejeté cette initiative à près de 53 % des voix, avec un taux de participation de 37,4 %. Il est également important de mentionner que seules 3 communes sur 19 ont accepté cette initiative absurde.

En résumé, cela montre une fois de plus que la chasse au petit gibier sera toujours dans le collimateur des opposants à la chasse. L'argument avancé par les chasseurs selon lequel il s'agit d'une tradition ne tient absolument pas la route sur le plan politique. La chasse doit dans tous les cas être justifiée par des raisons biologiques. Sinon, toute notre argumentation perd toute crédibilité. ChasseSuisse est prête à apporter son soutien dans tous les cantons où des initiatives politiques visant à abolir la chasse mineure devraient être lancées. Nous l'avons déjà fait de manière intensive par le passé, la dernière fois dans le canton d'Uri. Profitons des beaux moments tant que la chasse est encore possible. Il faut à tout prix éviter un vote fédéral.

Pour finir, j'aimerais aborder un chapitre triste qui donne à réfléchir. À Sedrun, un chasseur a abattu un chien tenu en laisse devant sa maîtresse. Ou encore, en novembre/décembre dernier, un garde-chasse a abattu trois lynx parce qu'il les avait pris pour des loups. En France, un chasseur suisse a abattu des ânes d'élevage qu'il avait pris pour des sangliers. Pire encore: dans le canton de Vaud, un chasseur a été abattu par l'un de ses collègues lors d'une battue au sanglier. Tous ces événements tragiques, qui ne devraient pas se produire, se répètent malheureusement et ont des conséquences graves. Il ne s'agit pas pour moi de clouer ces chasseurs au pilori. Il faut toutefois souligner qu'ils nuisent à la cause de la chasse. Même si de tels événements sont heureusement très rares, ils font le jeu des opposants à la chasse. Ils font les gros titres et alimentent des discussions inappropriées, car on a tendance à généraliser et à banaliser les cas isolés. Que peuvent faire les chasseurs pour lutter contre cela ? Je pense qu'ils peuvent faire beaucoup. Nous devons nous pencher sans relâche sur cette question. La chasse est une responsabilité permanente envers le gibier, l'environnement et la société. Selon le dernier sondage représentatif, il est particulièrement important que nous expliquions de manière durable à la population non chasseuse la nécessité de réguler et de préserver les populations de gibier. Chaque animal et son habitat doivent être préservés et entretenus. Cela inclut également la régulation. Il faut également s'entraîner en permanence à manier les armes en toute sécurité. Lorsque nous tirons, nous devons être conscients que notre geste est irréversible. «Une fois la balle sortie du canon, même le diable ne peut plus l'arrêter !» Si le moindre doute subsiste quant aux effets du tir, il faut garder le doigt hors de la détente. Nous devons toutefois toujours souligner clairement qu'au cours des 25 dernières années, pratiquement aucun accident de chasse avec une arme à feu n'est survenu, en particulier aucun impliquant des non-chasseurs. Nous recueillons régulièrement ces données auprès de la SUVA et publions les résultats sur notre site web. Nous en concluons que nos chasseurs font preuve d'un sens élevé des responsabilités dans le maniement des armes à feu.

Chers chasseurs, malgré tout, nous ne nous en sortons pas si mal dans l'ensemble. La chasse continue de bénéficier d'un large soutien au sein de la population suisse. 68 % des personnes interrogées sont favorables à la chasse et considèrent qu'elle est pratiquée dans le respect de la protection des animaux. Seuls 12 à 15 % des personnes interrogées, selon la région, rejettent fondamentalement la chasse.

J'en arrive à ma conclusion: Mesdames et Messieurs les délégués, chers invités, au nom du comité, je remercie tous les membres, en particulier les présidents des associations cantonales et des organisations spécialisées, pour leur soutien et la confiance qu'ils nous accordent sans faille. Je remercie tout particulièrement mes collègues du comité. Dans leurs domaines respectifs, ils accomplissent un travail décisif pour le maintien d'une chasse libérale. Tous les collaborateurs du secrétariat méritent également un grand merci. Sous la direction de David Clavadetscher, ils accomplissent les tâches variées qui leur incombent avec beaucoup de compétence, d'efficacité et de minutie. Pour finir, je voudrais encore mentionner une chose: l'accueil que mes collègues et moi-même recevons lors des différentes AG et AD est tout simplement formidable. Un grand merci également pour cela.»

L'assemblée des délégués 2025 est ouverte

L'invitation à l'assemblée des délégués a été envoyée dans les délais, conformément à la loi et aux statuts. Le procès-verbal de l'assemblée des délégués à Soleure, les rapports annuels, les comptes annuels avec bilan et les propositions relatives à l'ordre du jour ont été envoyés par écrit.
Aucune question n'est posée concernant l'ordre du jour et les documents envoyés.
Ronja Stöckli est chargée de rédiger le procès-verbal.

Point 2 de l'ordre du jour: élection des scrutateurs
Afin de déterminer le quorum, David Clavadetscher demande aux membres A le nombre de délégués présents.
Fritz Stüssi est proposé comme scrutateur et accepté.

Sont présents:
- Sur un total de 28 membres A représentant 90 délégués, 26 membres A avec 58 délégués sont présents.
- Sur les 12 membres B avec un total de 24 délégués, 10 membres B avec 15 délégués sont présents.

Conformément à l'article 7 des statuts, les délégués des membres A ont chacun une voix, les délégués des membres B ont un droit de consultation sans droit de vote.

La majorité absolue est de 30 voix.

L'assemblée des délégués prend ses décisions et procède aux élections à la majorité des délégués présents et habilités à voter, sauf si les statuts exigent une majorité qualifiée.

En cas d'égalité des voix, le président tranche.

Le comité directeur propose que tous les votes soient exprimés à main levée. Le vote s'effectue à l'aide du bulletin blanc. Êtes-vous d'accord ?

Le président constate que la 17e assemblée des délégués ordinaire peut valablement délibérer.

Point 3: procès-verbal de l'assemblée des délégués 2024 à Soleure
Pages 8 à 15 du dossier de convocation.

Aucune question ni remarque n'est formulée.
Décision: le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son rédacteur David Clavadetscher.

Point 4: Rapport annuel du président, du comité directeur et du secrétariat 2024
Pages 15 à 21 du dossier d'invitation.
Le président explique: «Le rapport de la Fondation ChasseSuisse Nature, qui a été rebaptisée Fondation pour la faune sauvage et la nature en mars 2024 pour des raisons fiscales, est inclus. Nous avons malheureusement oublié de joindre les rapports sur les activités dans le domaine du VTT et sur la manifestation Waldschweiz de septembre 2024, mais ceux-ci ont été présentés par Klaus Walpen lors de l'assemblée des présidents et sont consignés dans le procès-verbal correspondant. Le rapporteur et moi-même n'avons rien à ajouter à ce rapport écrit. Le comité directeur propose d'approuver les rapports de gestion.»

Aucune question ni remarque n'est formulée.
Décision: les rapports annuels sont approuvés à l'unanimité.

Point 5: Comptes annuels de ChasseSuisse 2024
Pages 22 et 23 du dossier d'invitation.

David Clavadetscher commente les comptes annuels:
- **Dépenses:** davantage d'argent a été dépensé dans l'achat de matériel, mais cela a pu être compensé par une augmentation des ventes de matériel. Les dépenses liées aux assemblées ont été supérieures d'environ 3 000 CHF
  Le Forum des jeunes chasseurs a également coûté un peu plus cher que prévu.
- **Recettes:** les cotisations des membres ont généré des recettes plus importantes. Le sponsoring a également enregistré une augmentation des recettes, liée au kick-back des assurances de chasse.
- **Résultat annuel**

La perte s'élève à CHF 6'687.79 et est donc nettement meilleure que prévu, avec une différence positive d'environ CHF 6'000.00.

Nous tenons à remercier ici la Confédération pour son soutien annuel provenant du Fonds pour la protection de la nature et du patrimoine, ainsi que nos principaux sponsors, Schweizer Jäger, Jagd und Natur et Chasse & Nature.

Jonas Keller, président de Jagd Schaffhausen, demande comment fonctionne le système de rétrocession des assurances. David Clavadetscher explique la collaboration avec Allianz Assurances et présente les solutions d'assurance proposées par Chasse Suisse.
Il n'y a pas d'autres questions ni remarques.

Rapport des vérificateurs des comptes
L'organe de révision Navis Treuhand AG a vérifié les comptes le 13 mars 2025. L'organe de révision n'étant pas présent et n'étant pas tenu de l'être, le président soumet lui-même au vote les propositions formulées par écrit par l'organe de révision.
Décision: les comptes annuels 2024 sont approuvés à l'unanimité et le comité ainsi que le secrétariat sont déchargés.
Le président soumet au vote la question de l'imputation du résultat au capital de l'association.
Décision: approuvée à l'unanimité.

Point 6: Programme d'activités 2025

Baromètre de la chasse
Ronja Stöckli explique: «La majorité des Suisses considèrent que la chasse est importante pour la faune sauvage et son habitat. Elle a une influence positive sur la biodiversité et la prévention des dégâts. Les résultats, globalement bons, sont toutefois en légère baisse par rapport aux dernières enquêtes. Cela nous oblige, en tant que chasseurs, à redoubler d'efforts.

Depuis 2012, ChasseSuisse fait réaliser tous les deux ans une enquête approfondie auprès de la population suisse sur le thème de la chasse et du gibier. L'enquête a été réalisée par la société Demoscope AG à Adligenswil. Elle se base sur 1 100 entretiens en ligne réalisés dans le cadre d'une enquête multithématique «Quick Survey» entre le 24 mars et le 2 avril 2025. Les enquêtes précédentes avaient été réalisées par téléphone. La répartition par région linguistique est la suivante: 750 personnes en Suisse alémanique, 250 en Suisse romande et 100 en Suisse italienne. Depuis le début des enquêtes représentatives, il a été démontré que nous, chasseurs et chasseuses, bénéficions d'une grande acceptation et reconnaissance pour notre cause.

Même si les résultats sont positifs, avec une moyenne de 65 %, le recul parfois important doit nous inciter à réfléchir et surtout à agir. La situation politique actuelle, notamment dans le domaine des grands prédateurs, a suscité de nombreuses réactions parmi les groupes d'intérêt de la population non chasseuse. Bien que les grands prédateurs aient peu à voir avec la chasse régulière, la population non chasseuse fait le lien et associe clairement la gestion du loup à la chasse. Cela a très probablement une influence sur les chiffres actuels. Néanmoins, ce recul nous incite, nous les chasseurs, à assumer davantage notre responsabilité, à représenter notre passion telle qu'elle est et à la faire connaître aux personnes intéressées. Nous défendons une chasse durable et respectueuse de la protection des animaux. Nous nous engageons en faveur de la faune sauvage et de son habitat, conformément à notre mandat légal. Comme toujours, vous trouverez l'évaluation actuelle sur notre site web.

Fin mars 2025 a eu lieu l'événement de lancement de Diana Helvetia, la communauté des femmes chasseuses en Suisse. Avec 30 participantes venues de toute la Suisse, cet événement a été un véritable succès à Ebersecken (LU).

La première partie du programme consistait en une visite des locaux de production de Pura Valle, après quoi les chasseuses ont pu composer et décorer leurs propres plateaux de viande sous la houlette d'une spécialiste de la viande de renommée internationale, qui leur a montré différentes techniques de pliage pour différents types de viande. Ces plateaux de viande ont ensuite été servis à l'apéritif dans le pavillon de chasse. Lors du foxtrail qui a suivi, les participantes ont dû relever différents défis en groupes, ce qui a donné lieu à beaucoup de rires et a permis de nouer de nouveaux contacts.

La journée s'est terminée par une délicieuse raclette. Des chasseuses expérimentées et de futures jeunes chasseuses se sont retrouvées à la même table et ont pu échanger leurs impressions.

L'objectif de Diana Helvetia est la formation continue, l'échange et le soutien mutuel. Des formations continues, des conférences en ligne ou des entraînements sont prévus, le tout par des femmes pour des femmes.

À ce jour, plus de 60 femmes, principalement issues de Suisse alémanique, se sont inscrites à Diana Helvetia. Dans le canton du Tessin, plusieurs chasseuses ont également été séduites par le concept. L'objectif est de créer un réseau au-delà des frontières linguistiques, mais aussi de pouvoir organiser des événements dans des groupes régionaux.

Parmi les événements prévus, citons par exemple un cours sur le bois, un entraînement commun au tir ou encore une chasse collective. Nous sommes convaincus que nous pourrons organiser de nombreux autres événements avec des chasseuses de toute la Suisse. Une date est déjà fixée: la visite du salon Goûts & Terroirs à Bulle, le 2 novembre 2025.»

Pascal Pittet donne des informations sur le stand au salon Goûts & Terroirs: «Monsieur le Président, chers collègues, Mesdames et Messieurs les présidents d'association,

Je suis très heureux de vous faire part des dernières nouvelles concernant notre projet ChasseSuisse, invité d'honneur du salon «Goûts & Terroirs» à Bulle. Je peux vous confirmer que le projet avance comme prévu. Le comité d'organisation poursuit ses préparatifs et, jusqu'à présent, tout se déroule comme prévu. Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux sur notre stand à partir du 29 octobre 2025.

C'est la quatrième fois que je m'adresse à vous depuis le lancement de ce projet ! Je vous présenterai un rapport lors de la prochaine assemblée des présidents en 2026.

Mon allemand n'est peut-être pas très bon, je le sais, mais je pense que vous me comprenez quand même et je me répète encore une fois ! Nous avons besoin de vous ! C'est la quatrième fois que je m'adresse à vous depuis le lancement de ce projet et, à ce jour, seules deux associations suisses alémaniques m'ont répondu et ont fait un geste financier en faveur de ce projet ! Il en faut plus ! Je dois avouer que j'ai du mal à comprendre. Nous travaillons dur pour la chasse et les présidents de chasse ne réagissent pas!?

Nous avons besoin de votre aide ! Il nous manque encore plus de 20 000 CHF pour équilibrer le budget de cet événement. S'il vous plaît, soutenez-nous rapidement et généreusement ! Qui d'autre que vous pourrait le faire dans l' ? Agissez et soyez généreux, nous ne demandons pas l'aumône. Un chevreuil pour 500 francs, un cerf pour 1000 francs, pourquoi pas un bouquetin pour 2000 francs, qui serait décisif pour mener à bien ce projet.

Ne laissez pas tomber les Suisses romands, jouez la carte de la solidarité, acceptez ma demande et soutenez ce projet avec nous. Je vous remercie d'avance pour votre attention et votre soutien décisif à ce projet.
Merci beaucoup !»

Tarzisius Caviezel donne des informations sur le thème de la chasseuse suisse de l'année: «Le dimanche 11 mai 2025, dans le cadre de la traditionnelle ouverture de la saison au château de Landshut, Melanie Glaus a été présentée comme nouvelle chasseuse suisse de l'année. Cette Bernoise de 35 ans réside dans le canton de NW. Elle succédera à Célina Masset-Bapst et représentera la chasse en tant qu'ambassadrice pendant les deux prochaines années.

L'élection a eu lieu fin avril. Melanie Glaus a été choisie à l'unanimité par le jury parmi sept candidates. Son charisme, ses talents de communicatrice et son engagement ont convaincu. Il est important pour elle de montrer qu'elle apprécie d'être une femme – avec style, assurance et conviction – et que malgré cela, ou peut-être justement pour cela, elle se consacre corps et âme à la chasse. «La féminité et la chasse ne s'excluent pas mutuellement, elles se complètent de manière puissante.»

Nous souhaitons à Melanie beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions et le soutien actif de la communauté des chasseurs.»

Mot de bienvenue de Melanie Glaus
Melanie Glaus salue les personnes présentes et les remercie de lui donner l'opportunité d'exercer cette fonction au cours des deux prochaines années.

Anton Merkle aborde le thème de la chasse à l'arc: «Lors de l'assemblée des présidents en janvier à Berne, le canton du Jura a déposé une motion visant à lever l'interdiction de la chasse à l'arc en Suisse. Après une présentation de Nicolas Wallimann, le sujet a fait l'objet d'un débat animé et a finalement été soumis au vote afin de déterminer s'il devait être traité au niveau national. Une large majorité s'est prononcée en faveur de la poursuite de cette thématique. ChasseSuisse a ensuite élaboré un sondage et l'a diffusé via différents canaux. Le sondage a rencontré un vif succès et a déjà recueilli environ 3 000 votes. Les résultats sont très équilibrés. Nous laisserons le sondage en ligne jusqu'à fin juillet 2025. Nous informerons ensuite les présidents des résultats. La suite de la procédure, avec une recommandation du comité, sera discutée lors de l'assemblée des présidents en janvier 2026.»
Prise de connaissance: l'assemblée des délégués prend connaissance du programme d'activités sans questions ni remarques.

Point 7: Budget ChasseSuisse 2025

Pages 22 et 23 ainsi que commentaire à la page 23 des documents de convocation.

Celui-ci a été approuvé par l'assemblée des présidents conformément à l'art. 12 des statuts.

Aucune question ni remarque n'est formulée.

Point 8: Cotisations annuelles pour les membres A et B

Les cotisations annuelles pour 2025 ont été fixées lors de l'assemblée des délégués de 2024.

Le comité directeur propose à l'assemblée des délégués de fixer les cotisations annuelles 2026 comme suit, sans modification:
Membres A par membre: 15,00 CHF
Membres B forfaitaire: 300,00 CHF

Aucune remarque ni question n'est formulée.
Décision: les cotisations annuelles sont acceptées à l'unanimité.

Anton Merkle explique: «Chers délégués, au cours des dernières années, la charge de travail générale de ChasseSuisse a considérablement augmenté. Si nous voulons maintenir nos prestations et nos offres pour nos membres, et en particulier préserver la chasse au niveau national, garantir la qualité et, si possible, même l'améliorer, une adaptation de la cotisation annuelle sera inévitable à l'avenir. Nous discuterons donc d'une adaptation modérée de la cotisation annuelle lors de la prochaine assemblée des présidents et la proposerons probablement. Je suis convaincu que l'augmentation des moyens est dans l'intérêt de notre communauté et qu'elle créera une base stable pour notre développement.»

Point 9: Élections du président, du vice-président, du comité directeur et du réviseur

Cette année, le mandat de trois ans arrive à son terme et le comité doit être élu pour la période 2025-2028. Conformément à l'article 9 des statuts, le comité directeur se compose du président, du vice-président et de sept autres membres. La Suisse romande et la Suisse italienne, ainsi que les cantons de la région d'origine d'une part et les cantons germanophones ayant accordé le brevet d'autre part, ont le droit de nommer chacun deux membres du comité directeur. Ces quatre régions ont un droit de proposition à l'attention de l'assemblée des délégués. Le président est élu indépendamment de cette règle.
Parmi les membres actuels, six se représentent pour un nouveau mandat. Marc Truffer, de Brigue, se présente à l'élection au comité directeur en remplacement de Klaus Walpen, qui se retire. Est élu qui obtient la majorité des voix des délégués présents ayant le droit de vote.

La procédure électorale suivante est proposée:

1. Réélection des membres actuels du comité directeur in corpore
2. Élection d'un nouveau membre du comité directeur
3. Élection du président
4. Élection du vice-président

L'assemblée des délégués approuve cette procédure.

Se présentent donc pour être réélus:
- Président: Anton Merkle, Düdingen (2019)
- Vice-président: Fabio Regazzi, conseiller aux États, Gordola (2012)

Comité directeur:
- Enrico Capra, Bogno (2013)
- Tarzisius Caviezel, Davos (2010)
- Charles-Henry de Luze, Chigny (2021)
- Thomas Hüssy, Safenwil (2016)
- Urs Liniger, Härkingen (2019)
- Pascal Pittet, Prez-vers-Siviriez (2019)

Le comité directeur propose à l'assemblée des délégués de réélire les membres actuels du comité directeur.
Décision: le comité directeur actuel est réélu à l'unanimité.

Marc Truffer, de Brigue, se présente à l'élection au comité pour remplacer Klaus Walpen, qui se retire. Marc Truffer se présente brièvement à l'assemblée des délégués. Il n'y a pas d'autres candidats ni de remarques.

Décision: Marc Truffer est élu au comité sans voix contre.

9.2 Élection du président

Anton Merkle informe l'assemblée de son intention de se retirer:
«Lors de l'assemblée des délégués de 2024, j'ai annoncé que je ne me présenterais plus à la présidence. Nous avons ensuite établi un profil de compétences requis pour le poste de président et informé les présidents que nous étions à la recherche d'un candidat approprié. Entre-temps, nous avons trouvé un candidat extrêmement valable. Il s'agit de Flurin Filli, vice-directeur du Parc national suisse. Il serait très intéressé par cette fonction. Pour nous, ce serait un excellent choix pour lui succéder. Nous connaissons Flurin comme un chasseur engagé et un fonctionnaire de longue date au sein de l'Association cantonale grisonne des chasseurs titulaires d'un permis. Il a collaboré avec le directeur général de ChasseSuisse dans le cadre de différents projets et connaît donc bien la politique et la communication de ChasseSuisse.

Il y a toutefois un petit hic. Flurin Filli prendra sa retraite en 2026 en tant que vice-directeur du Parc national suisse et ne pourra donc se porter candidat à la présidence de ChasseSuisse qu'à l'assemblée des délégués de 2026. Si sa candidature est retenue, je serais prêt à rester une année de plus, à me présenter à ma réélection et à reporter ma démission à 2026.»

Aucune question ni remarque n'est formulée. Tarzisius Caviezel procède à l'élection du président selon l'ancienneté, en l'absence du vice-président Fabio Regazzi. Le Dr Anton Merkle, Düdingen, est proposé à l'élection à la présidence.

Décision: l'assemblée des délégués élit Anton Merkle à l'unanimité président de ChasseSuisse.

9.3 Élection du vice-président

Le comité propose Fabio Regazzi, membre du Conseil fédéral, à l'élection du vice-président. Aucune autre proposition n'est faite.
Décision: l'assemblée des délégués élit à l'unanimité Fabio Regazzi, membre du Conseil fédéral, vice-président de ChasseSuisse pour la période 2025-2028.

9.4 Élection des vérificateurs

Conformément aux statuts, l'assemblée générale doit élire un organe fiduciaire ou trois réviseurs. Le comité directeur propose à l'assemblée des délégués de renoncer à l'élection de réviseurs et de confier la révision à un organe fiduciaire, conformément aux statuts.
Le comité directeur propose la réélection de Navis Treuhand AG, représentée par Reto Keller.
Aucune question ni remarque n'est formulée.
Décision: l'organe de révision est réélu à l'unanimité.
Le président Anton Merkle prend congé de Klaus Walpen en revenant sur son activité au sein du comité et lui remet un cadeau d'adieu.

Point 10: Propositions à l'attention de l'assemblée des délégués

Aucune proposition n'a été soumise.

Point 11: Divers

L'assemblée des délégués 2026 aura lieu le samedi 20 juin 2026 à l'Neuchâtel.
Le canton du Valais s'est proposé pour accueillir l'assemblée des délégués 2027. Nous l'en remercions chaleureusement.

Conclusion

Anton Merkle conclut: «J'en arrive à la fin. Il ne me reste plus qu'à vous remercier pour votre participation à l'AD de cette année à Frauenfeld et pour la grande confiance que vous accordez au comité et à la direction. Je vous souhaite une bonne chasse et bonne chance à tous pour l'année cynégétique en cours. Mes meilleurs vœux à tous en St. Hubert ! Bon retour chez vous.»
L'assemblée est levée.

Procès-verbal: Ronja Stöckli

Pour le point 4 de l'ordre du jour: Rapports annuels 2025

En 2025, outre l'assemblée des présidents et des délégué-e-s, le comité directeur a tenu quatre réunions. L'assemblée des délégué-e-s s'est tenue le 21 juin 2025 dans les locaux de la mairie de Weinfelden. C'est dans une ambiance fantastique que le président Frank Gertsch et son équipe nous ont fait l'honneur de leur présence. Cette réception raffinée a été dignement agrémentée par les allocutions de Monsieur Dominik Diezi (conseiller d'État) et de Monsieur Simon Wolfer (maire de Weinfelden). L'assemblée des délégué-e-s a attiré beaucoup de monde et peut, à mon avis, être considérée comme un franc succès.

La réunion à huis clos de ChasseSuisse se tient chaque année dans un canton différent. Cette fois-ci, nous nous sommes rendus dans le canton d'Argovie, plus précisément à Brugg. Le président Geri Wenzinger et son comité directeur nous ont invités à une promenade en bateau sur l'Aar, suivie d'un repas au restaurant Steinbühl, à Stilli. Comme toujours, ce fut un événement très réussi, comme on peut s'y attendre de la part des chasseurs argoviens. Nous tenons une fois de plus à les remercier chaleureusement.

La réunion proprement dite s'est ensuite déroulée à l'hôtel Centurio, à Brugg. Les principaux thèmes abordés étaient les suivants:
- Politique de monitoring, avec pour thème principal: Gestion des dégâts causés par le gibier
- Proposition d'augmentation des cotisations de ChasseSuisse en 2027
- L'exposition «Goûts & Terroirs» à Bulle (ChasseSuisse en tant qu'invité d'honneur)
- Prise de position sur l'initiative relative aux feux d'artifice
- Conférence sur le cerf du 20 mars 2026
- Diana Helvetia – Prochaines étapes
- Nouveaux médias
- Présence supplémentaire sur YouTube

Goûts & Terroirs à Bulle
Parmi les nombreuses activités, notre participation en tant qu'invité d'honneur à la manifestation «Goûts & Terroirs» à Bulle, aux côtés de toutes les organisations romandes, a constitué un moment fort. C'était un pari qui en valait la peine. Plus de 45 000 visiteurs ont découvert notre stand, qui présentait non seulement un biotope spectaculaire, mais qui a également su convaincre avec ses spécialités culinaires. Avec 13 000 consommations et une moyenne quotidienne de 675 plats de gibier servis, nous avons conquis le public en un tour de main. Cela prouve que notre savoir-faire et le gibier, notre produit alimentaire haut de gamme, sont très appréciés. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont apporté leur soutien financier et humain à ce projet et qui ont permis de dialoguer avec la population. Mais il faut mentionner tout particulièrement Pascal Pittet, président de Diana Romand, qui est également président du comité d'organisation. C'est là un exemple concret de relations publiques vécues au quotidien, comme nous avons déjà pu le constater lors d'autres manifestations soutenues financièrement par ChasseSuisse, comme la LUGA ou l'OLMA.

Attaques contre le régale de la chasse dans le canton d'Uri
En mai 2025, le canton d'Uri a dû se prononcer sur une initiative de renvoi dangereuse. «Laisser vivre le lagopède et le lièvre variable», c'est ce qu'a exigé le comité en charge de l'initiative. On s'est vite rendu compte qu'il s'agissait d'une attaque contre la chasse au petit gibier, et ce dans le cadre d'une tactique d'usure. La population a rejeté cette initiative à l'issue d'une campagne intensive soutenue par ChasseSuisse, confirmant ainsi qu'une chasse durable et réglementée n'est pas incompatible avec la protection des espèces. Ce fut une victoire importante contre les restrictions symboliques imposées à notre passion.

Renonciation à la chasse au renard
Un avocat du nom de Wolf a contacté des parlementaires dans les cantons d'Argovie, du Jura, de Lucerne, de Bâle-Campagne et de Zurich (d'autres cantons sont entre-temps également concernés) pour leur demander de renoncer à l'avenir à la chasse au renard. Et ce pour des raisons purement idéologiques. ChasseSuisse a immédiatement élaboré une prise de position détaillée, qui a pu être transmise aux parlementaires concernés par l'intermédiaire des fédérations cantonales. Cette prise de position a également été mise en ligne sur notre site web.

Position concernant la chasse à l'arc
Dans le cadre de la prise de position relative à la consultation sur l'ordonnance fédérale sur la chasse et à l'intention de l'assemblée des présidents de 2025, le canton du Jura a déposé une motion visant à lever l'interdiction de la chasse à l'arc en Suisse. ChasseSuisse a ensuite effectué une enquête auprès des chasseresses et des chasseurs suisses, qui a recueilli plus de 3 000 réponses. Le résultat s'est soldé par une impasse et a été examiné lors de la conférence des présidents de 2026. Le consensus a été de ne pas poursuivre activement le projet pour l'instant, ce qui signifie concrètement qu'aucune initiative politique ne sera initiée dans ce domaine pour le moment. Avec une approbation d'à peine 51 %, il est impossible de mener un débat politique, et encore moins de remporter une victoire. De plus, notre groupe parlementaire à Berne se montre plutôt critique à l'égard d'un tel projet L'idée n'est donc pas abandonnée par principe, mais on attend de voir la façon dont elle va évoluer. Le cas échéant, certains cantons proposent d'autoriser la chasse à l'arc pour des interventions spécifiques.

Initiative sur les feux d'artifice
L'initiative populaire visant à restreindre l'utilisation des feux d'artifice a été déposée le 03/11/2023, accompagnée de 137 000 signatures valides. Les promoteurs de l'initiative, mais en particulier aussi les chasseurs, ont fait part de leur volonté de soutenir cette initiative. Le comité directeur a décidé de se prononcer favorablement sur cette demande, mais sans se joindre activement au comité d'initiative. Les feux d'artifice, en particulier les pétards, constituent une source importante de perturbation pour notre faune sauvage et leur utilisation devrait être considérablement restreinte. Les déchets qui en résultent restent eux aussi la plupart du temps dans la nature. La prise de position correspondante a été publiée sur notre site web.

Participation financière aux dommages causés par le gibier
ChasseSuisse doit revoir sa position actuelle sur cette question et se repositionner. Suite à l'initiative populaire fédérale visant à abolir la chasse et la pêche en 2004, les chasseurs se sont vus contraints de trouver des arguments en faveur de la chasse en milices. Un des points forts est la participation financière en cas de dégâts causés par le gibier. À l'époque, cela avait sans doute sa raison d'être. En 2014, un avis juridique a été rédigé à la demande de ChasseSuisse, dans lequel la question de la participation légitime des chasseurs à la gestion des dégâts causés par le gibier a été abordée.

En fait, dans ce contexte, il faut distinguer les cantons avec une chasse à patente et ceux avec une chasse affermée. Dans les cantons avec une chasse à patente, il devrait à vrai dire être difficile de faire payer les chasseurs pour les dégâts, à moins d'augmenter le prix des permis de chasse. Cela pourrait par exemple signifier – et c'est d'ailleurs ce qui se passe actuellement – qu'un canton répercute, au moins en partie, le montant des dégâts de l'année précédente sur le coût des permis de chasse. C'est plus simple pour les cantons affermés. Le coût des dégâts causés dans une zone donnée est évalué, puis facturé, au moins en partie, aux districts de chasse.

L'avis juridique de Thomas Müller, datant de 2014, souligne que la responsabilité des dommages causés par le gibier incombe aux cantons. Il précise toutefois qu'en cas de chasse affermée, la responsabilité peut être transférée aux concessionnaires (les chasseurs). Comme chacun le sait, pour la chasse à patente, il n'y a pas de concessions, mais des licences.

Au printemps, ChasseSuisse a lancé une enquête auprès des administrations cantonales de la chasse en vue de recenser la participation des chasseurs à la lutte contre les dégâts causés par le gibier. Dans la quasi-totalité des cantons, les chasseurs participent à la prise en charge des dégâts causés par le gibier pour les espèces chassables. Dans six cantons, les chasseurs doivent même participer au financement des dommages causés par des espèces protégées.

Le comité directeur de ChasseSuisse estime qu'il n'est plus d'actualité que les chasseurs paient pour les dégâts causés par le gibier, d'autant plus qu'ils doivent de plus en plus souvent contribuer au dédommagement pour les dommages causés à des espèces non chassables ou protégées. Pour cela, il faudrait modifier la législation en vigueur.

À cela s'ajoute maintenant le problème de l'interdiction de la chasse nocturne au sanglier. Les chasseurs sont limités dans l'exercice de leurs activités visant à réduire les dégâts et doivent en plus payer davantage. Cela n'est pas acceptable. Sous la pression de ChasseSuisse et avec la participation des fédérations cantonales de chasse, les cantons concernés ont certes élaboré des solutions – bien entendu une solution différente dans chaque canton. Mais la situation à cet égard est intenable.

Avec Lorenz Hess et Fabio Regazzi, Chasse Suisse a maintenant élaboré une initiative parlementaire visant à interdire aux cantons d'imposer à l'avenir aux chasseurs de participer aux frais liés aux dégâts causés par le gibier. Cette proposition a été abordée avec le groupe parlementaire fédéral. Celle-ci soutient pleinement cette proposition. L'objectif est désormais de déposer cette initiative parlementaire simultanément devant les deux chambres, le Conseil des États et le Conseil national, lors de la session de printemps en vue d'intensifier la pression.

Sondage auprès du grand public concernant la chasse.
Depuis 2012, nous menons tous les deux ans, en collaboration avec la société Demoscope, une enquête en Suisse concernant la façon d'aborder la chasse et la venaison. L'enquête repose sur 1 100 entretiens en ligne réalisés dans le cadre d'une enquête multithématique «Quick Survey», menée du 24 mars au 2 avril 2025. Les sondages précédents avaient tous été réalisés par téléphone et menés dans trois régions linguistiques. Même si les résultats, qui s'élèvent en moyenne à 65 %, sont positifs, le recul parfois important devrait nous inciter à réfléchir et, surtout, à agir. La situation politique actuelle, notamment en ce qui concerne les grands prédateurs, a suscité l'intérêt de nombreux groupes de défense au sein de la population qui ne chasse pas. Même si les grands prédateurs n'ont que peu de rapport avec la chasse ordinaire, la population qui ne chasse pas fait le lien et considère clairement que la gestion du loup incombe à la chasse. Cela a donc très probablement une influence sur les chiffres actuels. Néanmoins, ce recul nous incite, nous les chasseresses et chasseurs, à assumer à nouveau davantage notre responsabilité de représenter notre passion en tant que telle et de la faire découvrir aux personnes intéressées. Nous défendons une chasse durable et respectueuse du bien-être animal, et nous nous engageons en faveur de notre faune sauvage et de son habitat. Vous trouverez l'analyse détaillée actuelle sur le site web.

Augmentation des cotisations de ChasseSuisse
Le débat sur l'augmentation des cotisations de ChasseSuisse, mais aussi celles de nombreuses organisations cantonales, reflète une réalité qui ne saurait être ignorée: Les exigences imposées aux organisations cynégétiques ont considérablement augmenté ces dernières années. Le travail politique, la communication, les projets et la gestion de crise nécessitent des ressources. L'objectif des ajustements respectifs proposés n'est pas d'accroître le luxe mais de rémunérer le travail indispensable et de garantir la capacité d'action de nos associations cantonales et de l'association faîtière. Ce sujet a fait l'objet d'une discussion approfondie lors de l'assemblée des présidents de 2026. Différents cantons ont déjà approuvé une augmentation des cotisations. ChasseSuisse procèdera au vote à ce sujet lors de l'assemblée des délégué-e-s de 2027. Je tiens ici à vous remercier de votre compréhension et de votre soutien.

Anton Merkle, président
David Clavadetscher, directeur

Service de la communication

Diana Helvetia
Nous avons vécu une «année de fondation» couronnée de succès pour Diana Helvetia.
Outre l'événement de lancement, deux webinaires ont été organisés l'année dernière (l'un consacré à la chasse à l'arc et l'autre aux castors). Ils ont attiré un public nombreux et ont remportés un franc succès. Un apéritif a été organisé à l'occasion de l'événement «Goûts & Terroirs», et les femmes présentes ont visiblement apprécié les échanges et la compagnie. De même, l'événement «Goûts & Terroirs» a permis de recruter de nouvelles membres en Suisse romande, ce qui est très appréciable car notre présence en

Suisse romande reste encore faible. Lors du salon suisse de la chasse, Diana Helvetia était présente sur le stand des fédérations de chasseurs des cantons d'Argovie, de Lucerne et de Zurich. Le week-end, nous avons enregistré de nombreuses nouvelles inscriptions.

La planification des événements de cette année est en cours et nous sommes convaincus de pouvoir proposer un programme passionnant à nos membres tout en suscitant l'intérêt de nombreuses nouvelles chasseresses pour ce club.

Cette année, un événement de tir exclusif aura lieu en juillet. Nous prévoyons un événement dans la vallée de Melchtal ainsi que d'autres webinaires.

Chasseresse suisse:
Depuis son entrée en fonction en tant que chasseresse suisse en mai 2025, Melanie Glaus a déjà vécu de nombreuses expériences marquantes. Outre de nombreuses apparitions dans les médias, dans des journaux, des podcasts et des magazines, elle accordait surtout la priorité aux échanges personnels, que ce soit lors d'assemblées générales, d'invitations à la chasse en Allemagne et à l'étranger ou encore lors de visites chez des partenaires et des sponsors. Elle accordait également une importance particulière au travail pratique de chasse, par exemple lors du sauvetage de faons dans l'Emmental ou pendant la chasse au gros gibier, qui a fait l'objet d'une couverture médiatique. Mélanie met activement à profit son rôle, partage régulièrement ses expériences et ses succès sur les réseaux sociaux et semble vraiment à l'aise dans son rôle d'ambassadrice engagée de la chasse suisse.

Groupe de travail PPA
Dans le contexte de la peste porcine africaine – qui connaît actuellement une recrudescence en Europe et représente donc un risque réel pour la Suisse – l'Office fédéral de l'alimentation et des affaires vétérinaires a mis en place un groupe de travail permanent en charge de la PPA. Ronja Stöckli y représente ChasseSuisse. Cet organe réunit des experts de l'OFAG, de l'IFVI, des services vétérinaires cantonaux ainsi que des représentants nationaux du secteur forestier et de la filière porcine.

Au cours des derniers mois, le comité a travaillé intensivement sur les nouvelles directives techniques relatives à la PPA, qui ont entre-temps été publiées. Ces directives constituent le cadre technique d'une action coordonnée à l'échelle nationale en cas d'épidémie.

Actuellement, nous nous concentrons particulièrement sur la mise en œuvre des mesures dans la zone centrale. Cela comprend la mise en place prévue de grands systèmes de piégeage des sangliers. Cela soulève une question fondamentale: Qui est habilité à abattre les sangliers capturés dans le respect de la protection des animaux, qui est chargé de la surveillance et du contrôle des pièges et comment ces rôles sont-ils réglés de manière claire et juridiquement sûre ?

Dans ce contexte, le rôle des chasseurs revêt une grande importance. Les chasseresses et chasseurs possèdent les compétences techniques requises, l'expérience pratique nécessaire pour gérer les sangliers, une bonne connaissance du territoire de chasse et appliquent des pratiques de chasse respectueuses du bien-être animal. Sans cette expertise, il sera pratiquement impossible de mettre en œuvre des mesures PPA efficaces et sûres. Il est donc important que les chasseurs ne se contentent pas d'une simple implication organisationnelle mais qu'ils jouent également un rôle central sur le plan opérationnel, en particulier en ce qui concerne le prélèvement et la gestion des sangliers.

Ce n'est que si tous les acteurs concernés – services vétérinaires, sylviculture, chasse et autorités fédérales – assument leurs responsabilités de façon clairement définie et concertée qu'il sera possible d'agir rapidement, de façon professionnelle et efficacement en cas d'incident. Il est donc essentiel de clarifier ces responsabilités dès le début pour lutter efficacement contre la PPA et pour protéger les populations de sangliers et, surtout, de porcs domestiques.

Tarzisius Caviezel, membre du comité directeur
Ronja Stöckli, responsable marketing et communication

Service Organisations

Communauté de travail pour la forêt (CTF):
L'année dernière, la communauté de travail pour la forêt (CTF) s'est penchée sur son propre avenir lors d'un atelier organisé en mars. Il s'est avéré que les organisations membres étaient satisfaites du travail de la CTF. Il a toutefois été décidé d'agrandir un peu le comité directeur, d'associer des organisations intéressées supplémentaires et d'élargir ainsi la base de soutien. À ce jour, quatre organisations ont déposé une demande d'adhésion. Celles-ci doivent être admises lors de l'assemblée des délégué-e-s de 2026.

Lors de l'assemblée des délégué-e-s de 2025, Maurus Landolt (section Forêts, canton d'Argovie) a été élu pour succéder à Marcel Murri. De plus, la plupart des pages du site web de la CTF (par exemple la présentation, les informations sur le comité directeur et les membres, le guide de bonne conduite en forêt) ont été traduites en italien.

Conformément à l'article 32 de la loi sur les forêts, la Confédération a réduit sa contribution de 10 % pour l'année 2025. Pour la nouvelle année, on devrait pouvoir compter à nouveau sur l'ancienne subvention fédérale. En raison de la réduction des subventions, une seule table ronde sur le thème de «La forêt face au changement climatique» a été organisée à l'automne 2025: «Sauveur ou elle-même en danger ?» à Münchenstein. Il s'agissait ici de la capacité de stockage de la forêt (séquestration du dioxyde de carbone), c'est-à-dire qu'il s'agissait de savoir si la forêt constitue réellement un puits absorbant le CO_2, c'est-à-dire si elle absorbe plus de dioxyde de carbone qu'elle n'en rejette. Ce thème a été abordé dans le cadre de conférences spécialisées. Les discussions ont notamment porté sur le rôle que la forêt pourrait jouer à l'avenir face au changement climatique et sur la gestion forestière optimale à mettre en place pour que la forêt reste résiliente et ne devienne pas une source émettant du CO_2. La question des certificats de de CO_2 a également été abordée. Les documents relatifs à ces contributions sont disponibles sur le site web de la CTF.

Une table ronde sur le thème «Les sols des forêts face au changement climatique» La disponibilité des serveurs en tant que un facteur clé» est prévue pour 2026 WSL de Birmensdorf. Une autre table ronde sur la forêt devrait avoir lieu à Aarau sur le thème des pâturages forestiers qui présentent un avantage certain pour la chasse.

Le groupe de travail accueil en forêt (taf) est un organe de la CTF et il se réunit régulièrement. L'OFEFP lui a demandé de participer à l'élaboration de la nouvelle stratégie «Loisirs en forêt», qui portera désormais le nom de «Plan de mise en œuvre de la fonction sociale de la forêt». Un premier document de référence a été rédigé et abordé dans un premier temps au sein de la taf, puis à l'automne avec les milieux intéressés qui seront sollicités pour la mise en œuvre. À cette fin, la CTF gère également une plateforme web qui présente le sujet de façon exhaustive sous différents angles (www.freizeitwald.ch).

Sur le plan financier, une légère perte de 3 306,41 francs a dû être enregistrée l'année dernière en raison de la réduction des subventions fédérales, à laquelle se sont ajoutés les coûts liés à l'atelier et à la traduction en italien. En 2026, le budget devrait être rééquilibré.

Communauté d'intérêts du tir suisse (CIT):
La CIT reste inactive en tant qu'organisation faîtière mais se tient prête à intervenir pour d'éventuelles campagnes de votation dans le domaine du droit des armes et du tir. Lors de l'assemblée des délégué-e-s du 20 novembre 2025, il a été signalé dans le cadre du rapport annuel qu'à l'avenir, le VOSTRA enverrait une notification automatique pour toute inscription susceptible d'entraîner un retrait d'arme. Les comptes annuels se soldent par un excédent de recettes de 2 946,42 francs. La cotisation annuelle ne change pas.

Thomas Hüssy, membre du comité directeur

Rapport annuel de la Fondation ChasseSuisse Nature 2025, ci-après dénommée «Fondation Nature et Faune»

Conseillers de la fondation: Tarzisius Caviezel (président), Alex Barenco, Thierry de Loriol (depuis le 21/08/25), Roger Gmünder, Othmar Käslin, Silvio Lorenzetti, Thomas Laube (jusqu'au 31/03/25)
Directeur: David Clavadetscher
Nombre de séances: Trois, le 31 mars 2025, le 21 août 2025 et le 11 novembre 2025

Affaires traitées
- Approbation du rapport annuel et des comptes annuels 2024
- Exonération fiscale dans le canton d'Argovie
- Approbation du règlement révisé relatif aux frais et à l'organisation
- Actions publicitaires et collecte de fonds
- Projet de club de soutien
- Dix demandes de subside ont été examinées

Projets autorisés pour 2025
- 25 Projet Vivre la biodiversité – CHF 2 000,00
- 25 Projet Association Cigogne de la vallée du Rhin – CHF 3 000,00
- 25 Projet Lèvre variable – Un survivaliste sous pression – CHF 3 000,00
- 25 Projet Refuge à rapaces Berg am Irchel: Demande de financement «Suivi des faucons crécerelles relâchés à l'aide d'émetteurs GPS» 2025-2028 – CHF 1 000,00

Achèvement des projets / Projets approuvés les années précédentes
- 24 FreeTheBees - CHF 2 000,00
- 23 Contribution au projet Granges à gibier Eischoll – CHF 1 000,00

Projets en cours, projets approuvés les années précédentes
- 22 La conservation de la population des chamois, 6678 Lodano – CHF 2 000,00 (reste)
- 23 Amélioration de l'habitat pour le tétras lyre catogne – CHF 2 000,00
- 23 Contribution au projet Granges à gibier Eischoll – CHF 4 000,00 (reste)
- 23 Contribution au projet Association de soutien du château de Landshut – CHF 2 000,00

Finances
La fondation clôture l'exercice avec une perte annuelle de 13 721,25 CHF. Après prise en compte du résultat, la fortune de la fondation s'élève à CHF 163 357,48.

Zofingen, le 12 mars 2026

Fondation ChasseSuisse Nature et faune sauvage

Tarzisius Caviezel, président

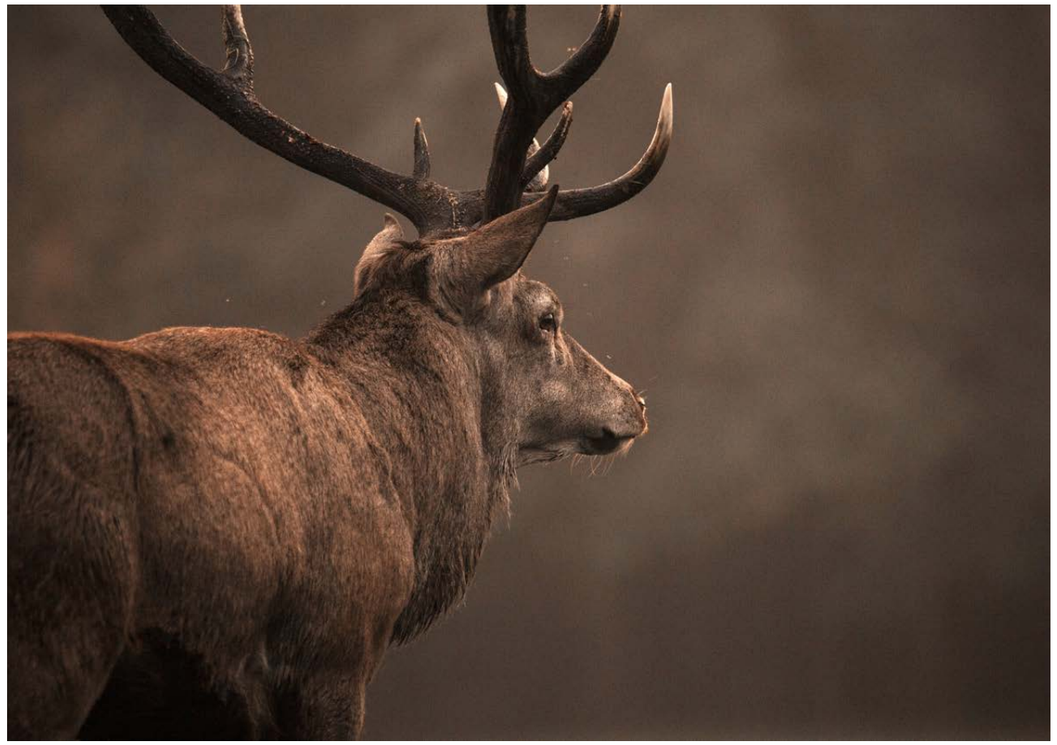

Points 5 et 7 de l'ordre du jour – Comptes annuels 2025 et budget 2026

Compte de résultat	2024 Compte	2025 Budget	2025 Compte	2026 Budget	Planification financière 2027 Budget	Planification financière 2028 Budget
DÉPENSES	**612'624.01**	**615'425.00**	**615'065.37**	**671'840.00**	**667'840.00**	**750'840.00**
Bureau	**206'331.20**	**206'985.00**	**207'464.10**	**277'500.00**	**277'500.00**	**348'500.00**
Honoraires de la direction	198'484.80	198'485.00	198'484.80	269'000.00	269'000.00	340'000.00
Dépenses-Déplacements-Hébergement	7'846.40	8'500.00	8'979.30	8'500.00	8'500.00	8'500.00
Dépenses-bureau	**16'429.50**	**10'200.00**	**11'886.80**	**11'100.00**	**11'100.00**	**11'100.00**
Achat de matériaux	8'528.85	5'000.00	5'116.45	5'000.00	5'000.00	5'000.00
Frais de port-Copies- Petites dépenses	6'704.55	5'000.00	5'671.30	5'500.00	5'500.00	5'500.00
Dépenses diverses	1'196.10	200.00	1'099.05	600.00	600.00	600.00
Directoire	**57'616.92**	**61'500.00**	**59'699.70**	**58'500.00**	**58'500.00**	**58'500.00**
Honoraires	12'000.00	12'000.00	12'000.00	12'000.00	12'000.00	12'000.00
Jetons de présence	21'039.10	25'000.00	22'178.00	22'000.00	22'000.00	22'000.00
Dépenses-Déplacements-Hébergement	21'806.32	22'000.00	22'984.95	22'000.00	22'000.00	22'000.00
Dépenses diverses	2'771.50	2'500.00	2'536.75	2'500.00	2'500.00	2'500.00
Assemblées	**17'061.95**	**16'000.00**	**14'897.45**	**16'000.00**	**16'000.00**	**16'000.00**
Assemblée des délégué-e-s	12'795.55	12'000.00	11'474.15	12'000.00	12'000.00	12'000.00
Assemblée des présidents	4'266.40	4'000.00	3'423.30	4'000.00	4'000.00	4'000.00
Communication	**143'502.34**	**154'240.00**	**144'425.39**	**122'240.00**	**120'240.00**	**120'240.00**
Foires/Expositions	-	35'000.00	28'714.05	-	-	-
Réunions/Manifestations	14'344.43	10'000.00	8'980.75	10'000.00	10'000.00	10'000.00
Outils d'information	11'126.74	12'000.00	10'092.19	12'000.00	10'000.00	10'000.00
Projets	27'171.07	12'000.00	11'260.75	15'000.00	15'000.00	15'000.00
Internet	2'381.20	2'000.00	1'952.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Conseils en communication	43'240.00	43'240.00	43'240.00	43'240.00	43'240.00	43'240.00
Traductions	22'325.85	15'000.00	15'042.35	15'000.00	15'000.00	15'000.00
Réseaux sociaux	22'913.05	25'000.00	25'143.30	25'000.00	25'000.00	25'000.00
Dépenses liées aux médias	**2'800.00**	**3'000.00**	**2'399.95**	**3'000.00**	**3'000.00**	**3'000.00**
Monitoring Médias	2'000.00	2'000.00	2'399.95	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Dépenses diverses	800.00	1'000.00	-	1'000.00	1'000.00	1'000.00
Biodiversité	**3'985.00**	**4'000.00**	**3'000.00**	**4'000.00**	**4'000.00**	**4'000.00**
Association Nature et loisirs	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Projets Biodiversité	1'985.00	2'000.00	1'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Politique et droit	**9'498.30**	**4'000.00**	**4'000.00**	**11'000.00**	**4'000.00**	**11'000.00**
Conseils juridiques	-	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Interventions politiques	1'942.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Manifestation dans le Parlement	7'556.30	-	-	7'000.00	-	7'000.00
Cotisations	**31'515.05**	**32'500.00**	**32'297.40**	**33'500.00**	**33'500.00**	**33'500.00**
Cotisations à des organisations	16'515.05	17'500.00	17'297.40	18'500.00	18'500.00	18'500.00
Wildtier Schweiz	5'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00
Bibliothèque cynégétique	5'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00
Sponsoring	5'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00
Impôts	**270.25**	-	**511.35**	-	-	-
Impôts	270.25	-	511.35	-	-	-
Assurances	**123'613.50**	**123'000.00**	**134'483.23**	**135'000.00**	**140'000.00**	**145'000.00**

Compte de résultat	2024 Compte	2025 Budget	2025 Compte	2026 Budget	Planification financière 2027 Budget	Planification financière 2028 Budget
RENDEMENT	**605'936.22**	**586'000.00**	**594'839.83**	**599'000.00**	**604'000.00**	**762'000.00**
Cotisations des membres	386'810.00	383'000.00	385'695.00	383'000.00	383'000.00	536'000.00
Sponsoring ChasseSuisse	73'242.40	68'000.00	67'588.78	68'000.00	68'000.00	68'000.00
Vente de matériaux	21'805.12	12'000.00	5'037.02	10'000.00	10'000.00	10'000.00
Assurances	122'073.40	123'000.00	136'519.05	138'000.00	143'000.00	148'000.00
Rendements d'intérêts	2'005.30	-	-0.02	-	-	-
Excédent de recettes/de charges	**-6'687.79**	**-29'425.00**	**-20'225.54**	**-72'840.00**	**-63'840.00**	**11'160.00**

Bilan	31.12.2024	31.12.2025
ACTIFS	466'511.17	445'367.22
Liquidités	**416'713.52**	**410'565.97**
Compte bancaire Valiant	416'713.52	410'565.97
Créances	42'905.90	33'801.25
Débiteurs	42'313.50	33'932.25
Débiteurs VSt	662.40	-
Compte de transfert	-70.00	-131.00
Compte de régularisation active	6'891.75	1'000.00
PASSIFS	**466'511.17**	**445'367.22**
Capitaux étrangers	**230'316.62**	**215'860.46**
Créditeurs	96'385.30	102'475.80
Compte de régularisation passive	127'361.00	113'020.55
Provision Projet de livre	13'258.11	17'763.90
Fonds Diana Helvetia		2'825.75
Report des bénéfices / pertes		
Résultat annuel	**-6'687.79**	**-20'225.54**
Capitaux propres	**236'194.55**	**229'506.76**

Commentaire sur les comptes annuels 2025:

Les dépenses ont pu être compensées par des recettes supplémentaires générées par «Goûts & Terroir». En ce qui concerne les recettes, les ventes de matériel ont généré moins de recettes que prévu. Globalement, le nombre d'assurances cynégétiques a de nouveau augmenté. La clôture des comptes annuels est donc supérieure d'environ 9 000 CHF aux prévisions.

Commentaire sur le budget 2026
Le budget a été approuvé par les présidents lors de l'assemblée du 23 janvier 2026. La dotation de la plupart des domaines est approximativement équivalente à celle de 2025. En ce qui concerne l'augmentation des cotisations prévue pour 2028, l'assemblée des présidents a décidé d'augmenter les honoraires du secrétariat au prorata dès 2026.

Rapport d'audit de Navis Treuhand AG

NAVIS

Bericht der Revisionsstelle
an die Vereinsversammlung des
JagdSchweiz, Zofingen

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision an die Mitgliederversammlung des JagdSchweiz, Zofingen

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Betriebsrechnung) des JagdSchweiz für das am 31. Dezember 2025 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht.

Navis Treuhand AG
Davos Platz, 23. März 2026

Qualified Electronic Signature · CH (ZertES)
Reto Keller
23.03.2026 deepsign
zugel. Revisionsexperte
leitender Revisor

Qualified Electronic Signature · CH (ZertES)
Maria Gujan
23.03.2026 deepsign
zugel. Revisionsexpertin

Beilage: Jahresrechnung

+41 81 511 60 00
info@navis-treuhand.ch
navis-treuhand.ch

Davos
Promenade 56 B
7270 Davos Platz

Klosters
Landstrasse 36
7252 Klosters Dorf

Grüsch
Landstrass 13
7214 Grüsch

Mitglied TREUHAND | SUISSE
EXPERT SUISSE
Certified Company

Point 6 de l'ordre du jour: Programme des activités pour 2026

Projet «Les enfants et la nature»
En août, Ronja Stöckli, responsable marketing et communication, a participé à la conférence «Kids in Nature» au Danemark. Cette conférence s'est tenue dans le cadre du grand salon de la chasse et des activités de plein air au château de Brahetrolleborg et a réuni pour la première fois à l'échelle européenne des professionnels spécialisés dans la pédagogie de la nature, la chasse, la pêche et l'animation auprès des enfants et des jeunes.

Ce qui était particulièrement impressionnant, c'est la façon dont les pays scandinaves – et en particulier le Danemark – initient systématiquement les enfants et les adolescents à la nature, à la faune sauvage et à l'exploitation durable. Un exemple bien connu est le programme danois «Bliv NaturligVis» (ce signifie «Deviens naturel»), qui initie les enfants, dès l'âge préscolaire et scolaire, à la nature, à la pêche et à la chasse de façon ludique, axée sur l'expérience.

Ces programmes expliquent en grande partie pourquoi le taux d'acceptation sociale de la chasse au Danemark dépasse aujourd'hui les 90 %. La population sait ce qu'est la chasse car elle la vit et la comprend depuis son plus jeune âge.

Pour nous, en Suisse, la question se pose désormais de savoir si une approche similaire – adaptée à notre contexte culturel et juridique – serait également envisageable. Pouvons-nous mieux accompagner les enfants et les adolescents dans la nature ? Pouvons-nous leur montrer ce que signifie une exploitation durable, d'où vient notre viande et quel est le rôle de la chasse responsable dans le cadre de la gestion de la faune sauvage ?

Nous partons ici d'une très bonne position: Le livre «Nature & Aventure» offre d'ores et déjà une base solide et bien étayée pour rendre la découverte de la nature attrayante et adaptée aux enfants. Il pourrait constituer une base précieuse pour un projet suisse consacré à la nature et destiné aux jeunes, qui aborderait des thèmes comme les habitats, la faune sauvage, la durabilité, le respect de la nature et la responsabilité cynégétique.

Un tel projet pourrait:
- renforcer durablement l'image de la chasse au sein de la société,
- permettre aux enfants de renouer avec la nature,
- et susciter l'intérêt de la prochaine génération pour des sujets déterminants pour notre avenir.

Un groupe de travail est en train d'élaborer un programme de formation pour les formateurs et nous sommes convaincus de pouvoir le présenter très prochainement.

Développement des plateformes d'information sur les réseaux sociaux – Partage de publications des fédérations cantonales
ChasseSuisse a l'intention de transformer sa présence actuelle sur les réseaux sociaux en une plateforme d'information coordonnée avec la participation des cantons. L'objectif est de mieux mettre en avant les activités des associations cantonales et d'accroître la visibilité de la chasse dans son ensemble.

Au cœur de cette extension se trouve un mécanisme structuré de republication. Les associations cantonales doivent publier davantage d'articles pertinents issus de leur pratique, que ChasseSuisse regroupera et diffusera par le biais de ses canaux nationaux. Il en résulte un flux continu de contenus authentiques et ancrés dans la région, qui renforce l'impact de la communication tout en reflétant la diversité des pratiques cynégétiques dans les cantons.

Cette approche favorise une image plus homogène vis-à-vis de l'extérieur, réduit les dépenses superflues au sein des différentes fédérations et garantit une diffusion plus rapide et coordonnée des sujets pertinents. Le congrès sur la communication de 2026 offre le cadre idéal pour définir ensemble les processus, les rôles et les normes techniques de ce modèle de republication.

Congrès Communication 2026
ChasseSuisse prévoit d'organiser un congrès de communication national sur la communication le 21 août 2026. Cet événement s'adresse aux responsables de la communication des fédérations cantonales et vise à créer un cadre commun en vue de renforcer et de professionnaliser encore davantage l'orientation stratégique future de la communication de la fédération.

Outre le développement stratégique global, l'accent est mis en particulier sur des questions concrètes issues de la pratique. Parmi les thèmes abordés figurent entre autres la gestion des critiques à l'égard de la chasse et des débats publics exigeants, la collaboration

professionnelle avec les médias et les journalistes ainsi que la communication dans le milieu politique avec les parlementaires cantonaux. L'objectif est de gagner en assurance, de développer des attitudes communes et d'améliorer de manière ciblée l'efficacité de la communication.

Un point fort supplémentaire concerne le développement de la présence numérique. Il ne s'agit pas seulement d'utiliser efficacement les réseaux sociaux mais aussi de renforcer la coordination entre les fédérations cantonales. Des thèmes comme la mise en relation de comptes (fonctions de collaboration), la création de contenus communs ainsi que l'utilisation de nouveaux formats – par exemple grâce à l'utilisation d'avatars – sont abordés de façon concrète. Parallèlement, on examine comment l'association peut produire efficacement des contenus, par exemple grâce à un «modèle portable» pratique qui implique davantage les chasseresses et chasseurs sur le terrain dans la production de contenu.

Des ateliers seront également organisés en vue de définir les principes fondamentaux du futur travail de communication. Cela comprend l'élaboration d'un code commun pour les réseaux sociaux, la mise à jour des rédactionnelles ainsi que l'enrichissement de la «boîte à outils de communication» existante avec des ressources pratiques, des modèles et des argumentaires. Une attention particulière doit également être accordée à la question de savoir quels contenus peuvent être montrés dans le contexte de la chasse et où il convient de respecter délibérément certaines limites sensibles, par exemple lors de moments intimes.

La conférence se déroulera sur une journée, de 09h00 à 17h00 et alliera des exposés introductifs, des ateliers interactifs et des échanges d'expériences avec des animateurs. Les fédérations cantonales sont invitées à participer activement en proposant leurs propres thèmes, questions et exemples.

Avec cette initiative, ChasseSuisse vise à renforcer durablement le travail de communication au sein de l'association, à approfondir la collaboration entre les différents niveaux et à continuer de présenter la chasse au public de façon objective, transparente et moderne.

Point 8 de l'ordre du jour: Cotisations annuelles des membres A et B

Le comité directeur demande de fixer les cotisations annuelles 2027 comme suit:

Membres A	15,00 CHF	par membre
Membres B	300,00 CHF	Cotisation forfaitaire

Point 9 de l'ordre du jour: Élections, président, vice-président, comité directeur

Pour le mandat écourté de 2026 à 2028, les postes suivants sont proposés au vote:
- Présidence – Flurin Filli, Ardez
- Vice-présidence – Enrico Capra, Bogno
- 1 membre du comité directeur de Suisse romande
- 1 membre du comité directeur de la Suisse italophone

Point 10 de l'ordre du jour: Demandes à l'attention de l'assemblée des délégué-e-s

- La section SCI Helvetia a déposé une demande d'adhésion en tant que membre B auprès de ChasseSuisse.
- La Fédération suisse de chasse à l'arc a déposé une demande d'adhésion en tant que membre B auprès de ChasseSuisse.

Ces demandes feront l'objet d'un vote lors de l'assemblée des délégué-e-s. Ces demandes d'adhésion visent à renforcer la coopération et à continuer de promouvoir les échanges sur les questions liées à la chasse et à la politique associative.

Point 11 de l'ordre du jour: Divers

Shop

www.jagd.ch/fr/shop-fr-fr

Magazine «Dans la nature, pour la nature.»

Quarté d'animaux sauvages

Flyer

Couteau de Chasse

Sac non tissé

Stickers

Diana **CHASSE**
& nature

TARIF D'ABONNEMENT
Suisse CHF 84.– / an
Europe CHF 98.– / an

S'ABONNER À LA REVUE, C'EST

Bénéficier chaque mois de nombreuses informations et articles relatifs à notre passion, à la gestion de la nature et à la pêche en Suisse romande.

Assurer votre formation continue grâce à de nombreuses rubriques, notamment celles consacrées aux armes et aux munitions, à la faune, aux chiens et à la nature en général.

Contribuer à la défense de la chasse en soutenant des projets liés à la biodiversité, à la promotion de la chasse et à une communication moderne indispensable.

Connaître les développements scientifiques, politiques, administratifs et associatifs des dossiers sur la chasse et la nature en Romandie et ailleurs.

abo@chassenature.ch – **www.chassenature.ch**